

Histoire d'une bourse verte

Autor(en): **Chevassus, Adolphe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 17

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

oh na fâi na! mâ tot parâi qu'étâi onna vouâire ristou.

— Bouna né à ti, que dit lo valet, ein eintreint à l'hotô, iô lo père fasâi justameint couâire âi bétions, dein la mermita mimerô ceint.

— Bon vépro! qu'on lâi repond, que dis-tou dè bon?

— Oh vouâiquie! voudré vo derè oquiè, que dit âo vilho.

Lo père que sè démaufiâvè dè l'affèrè sè peinsâ : lo faut pas brusquâ, quand bin la lâi vu refusâ, et lâi dît : Eh bin chîta-tè quîe su cliia dzévala. Lizette! que criè à sa fenna : Va t'èin vâi âo pâilo derrâi queri onna botolhie d'édhie dè cerise; te preindré iena dè cliiâo qu'ont lo papâi, l'est dè la premîre couete.... Bon signo, sè peinsa lo valet!.... Quand l'euron agottâ cé quirche et que l'euron on pou dèvezâ de çosse et dè cein, lo bounami à la felhie s'hazardâ dè la demandâ.

— Ah! mon brâvo ami, repond lo père, se, te vâo mè crairè, laisse lè z'eimbarras à cliiâo que lè z'ont. L'autro compre et s'èin allâ.

On part dè dzo après tot le mondo savâi lo refus et lo pourro djeinno gaillâ n'ousavè pas ressailli pè Peinthalaz.

— Porquîè lâi as-tou pas bailli ta felhie que demandâ âo père, on vesin dè sè z'amis; l'est portant on dzeinti coo?

— Ne dio pas na, mâ sè chôquès cheinton pas práo la courtena!

Quand lè Bourbaqui étont perquie, on vilho sordâ dè pè Monlavela, qu'avâi servi ein n'Hollande lè z'autro iadzo, contrè lo grand Napoléion, desâi :

— Ora que vayo cliiâo Français, cein mè fâ rassoveni diéro ne lè z'èin fo corrè dein lo teimps.

— Câisi-vo dzanhâo, que lâi repond on dzouveno coo qu'avâi étâ dein lè z'écoûlès, dâo teimps dâo vilho Napoléion, lè z'Hollandais ont adé étâ battus.

— Eh bin! quoui tè di lo contréro, tsancro dè merdâo, lè Français no corressont après.

La philosophie du cautionnement.

Jean-Louis, le tisserand, et Hans, le cordonnier, étaient de bons voisins, toujours disposés à s'obliger l'un l'autre. Hans eut un jour besoin d'emprunter dix louis, mais pour les obtenir sa signature ne suffisait pas, il pria tout naturellement Jean-Louis de le cautionner, ce que celui-ci fit de la meilleure grâce du monde puisque, pensait-il, ce n'était qu'une simple formalité, Hans, quoique confédéré allemand, étant un brave homme et bien dans ses affaires.

L'époque du remboursement arriva. Hans avait-il eu du guignon, ou de folles dépenses avaient-elles absorbé son petit avoir? Je ne sais; mais le fait est qu'il ne put rendre la somme empruntée, et Jean-Louis fut bien dûment invité à le faire. Surpris on ne peut plus désagréablement à cette terrible nou-

velle et hors de lui, il vole chez le disciple de saint Crépin et lui dit d'un ton navré :

— Mais, Hantse! vous m'en faites là d'une toute belle, moi qui ai déjà tant de peine à tourner et virer : tâchez-voi de vous procurer de l'argent pou ne pas me mettre comme ça dans l'embarras!

— Ma foi, mon jair Chan-L'vi, lui répond Hans qui n'avait pas l'air de trop se préoccuper de la chose, j'si pien fâché, mais à quoi ils sert les cautions, si payent pas!

Dans une commune des environs de Lausanne, il est d'usage de ne régler qu'au nouvel-an les frais d'enterrement, ce qui oblige le croque-mort d'ouvrir un compte à chacun de ses clients. Malgré la loi du libre établissement, il ne craint guère la concurrence, même dans ce qu'il appelle ses *bonnes années*, et dort tranquille en attendant l'époque d'opérer ses rentrées.

Au nouvel-an passé, notre homme ayant reçu ses honoraires, plus le prix d'un tas d'engrais qu'il avait vendu, il s'en fut boire un verre à l'auberge. Comme en ces jours de fête la mort n'allait pas fort dans la commune, il fit de très longues séances autour de la bouteille, et aussi longtemps qu'il eut de l'argent, il ne rentra guère chez lui.

Sa femme, impatientée et regrettant les folles dépenses de son mari, s'en va enfin le *rappercher* au bout de quelques jours et l'aborda en l'apostrophant en ces termes : *Tâtse-vâi dè t'èin veni, vilho souldon! N'est-te pas onna vergogne d'avâi medzi d'on part dè dzo trâi moo, quatre petits enfants et cinq tsai dè fêmé, qu'on ne vâo pas savâi dè quîe vivre stâo dzo que vint!*

HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

A Vouvray, bourgade étagée sur la rive droite de la Loire, et qu'une succession de châteaux et de villas semble relier à Tours, vivait il y a quelques vingt ans, un médecin que nous appellerons Jacques Desmurgers, en grande réputation dans le pays, où il s'était signalé, au début de son exercice, par des cures merveilleuses.

C'était un homme de science, c'était surtout un homme de cœur.

Cette noble carrière de la médecine, il l'avait choisie entre toutes parce qu'elle lui avait paru la plus propre à être immédiatement utile à ses semblables. Secourir l'humanité, tel avait toujours été son but, point de mire vers lequel se concentraient ses efforts.

Reçu docteur à la Faculté de Paris, il avait eu hâte d'aller se fixer dans ce coin de la Touraine, qu'il avait autrefois visitée et qui avait pour lui un véritable attrait, pour y entreprendre sa mission philanthropique. Et depuis qu'il exerçait il n'avait pas failli un jour à la tâche.

Toujours par monts et par vaux, le docteur ne rentrait au logis qu'à nuit noire. On le connaissait à dix lieues à la ronde. Si, au détour du chemin, au sommet du coteau, vous aperceviez tout-à-coup un homme à cheval, sa trousse en bandouillère, vous pouviez affirmer hardiment que c'était là M. Jacques Desmurgers, porté par sa jument Cocotte. Dieu sait ce qu'il recueillait de saluts le long de sa route! Les paysans occupés aux travaux des champs, interrompaient

leur besogne pour lui crier un « bonjour M. le docteur ! » à quoi celui-ci répondait par un geste amical.

C'était autre chose encore dans la traversée des villages, au milieu, mais surtout à la fin de la journée. A cette heure où, le souper terminé, les gens de la campagne prennent l'air frais du soir, tout en devisant par groupes devant les habitations, c'était à qui fêterait le docteur. Dame ! il avait donné ses soins à tant de monde qu'il n'en était pas un peut-être qui ne lui dût sa reconnaissance.

Un tel avait été guéri d'une pleurésie, tel autre d'une fièvre typhoïde, celui-ci d'un commencement de paralysie, celui-ci d'une phthisie pulmonaire à son dernier période. Cette femme, depuis longtemps malade de langueur et d'épuisement, à laquelle on avait en vain prescrit l'usage des bains minéraux et des bains de mer, et, finalement abandonnée de ses confrères, il l'avait en quelques mois remise sur pied et rendue à un état de santé florissant. Cet enfant, unique espoir de la famille et dont chacun désespérait, il l'avait arraché à la mort qui semblait jalouse de le reprendre au sortir du berceau. Et l'enfant, condamné dès son entrée dans la vie, avait grandi fort et vigoureux.

De telles cures étaient bien faites pour asseoir la réputation de savoir et d'expérience du docteur Desmurgers dans le rayon de sa clientèle et même au delà, et lui assurer l'estime et les sympathies de tous, car le docteur ne guérissait pas seulement de la maladie, il guérissait encore de la misère. Aussi était-il béni dans la contrée dont il était devenu la providence visible.

— Faites-nous donc l'honneur de boire un coup de notre vin de la dernière récolte, lui disait l'un, c'est du joué pur.

— Merci, non, répondait M. Desmurgers, sobre par tempérament et par état, merci, non, et mes malades ? Oubliez-vous que je leur dois tout mon temps, et que je ne puis en distraire une parcelle sans leur nuire et sans me nuire moi-même ? Vous le savez, profession oblige.

— Docteur, vous vous tuerez avec ce genre de vie. Quoi ! pas une minute de repos pas un répit ! on n'est pas de fer...

— Vous nous devez, vous vous devez à vous-même de vivre longtemps reprenait un autre.

— Autant que Mathusalem, ajoutait une voix.

— Mes amis, répliquait en riant le docteur, nous ne sommes plus aux temps bibliques et depuis cette époque primitive, la moyenne de la vie humaine a singulièrement diminué.

— C'est égal, faisait-on, un médecin comme vous ne devrait jamais mourrir.

— Espérons, ripostait le docteur, que ce sera le plus tard possible.

Et il se disposait à poursuivre sa route.

Mais il n'était pas facile à M. Desmurgers de se dérober aux témoignages de gratitude de ces braves gens.

— Au moins, lui criait une bonne femme, accourant essoufflée, vous accepterez bien cette bourriche de fruits...

— Et ces pruneaux de conserve, clamait une autre.

— Et cette paire de poulardes, faisait une troisième : ce n'est point trop pour m'avoir conservé mon cadet.

Mais le docteur avait pour principe de ne recevoir ni présents, ni cadeaux, il refusait net.

— Ainsi donc, disait-il à celle-ci, Jérôme est tout à fait rétabli ?

— A peu près, à peu près ; c'est à dire qu'il va toujours de mieux en mieux depuis votre dernière visite.

— Continuez l'emploi du remède, reprenait-il ; à mon prochain voyage, je le verrai.

Et il allait rendre la bride à Cocotte ; mais il fallait de nouveau parlementer. Puis, c'était une mère dont le plus jeune enfant avait la coqueluche, un père de famille depuis quelques jours alité par suite d'excès de travail, etc., etc. Le docteur se faisait expliquer en quelques mots l'origine et le caractère de chaque maladie, tirait son calepin et, sans mettre pied à terre, crayonnait des ordonnances qu'il remettait aux intéressés, en les assurant de sa prochaine visite à domicile. Puis il regagnait Vouvray d'une traite. Des scènes pareilles, ou à peu près, se renouvelaient à chaque tournée

du docteur, et ses tournées dans la campagne étaient presque quotidiennes.

Le docteur Desmurgers habitait une petite maison — la maison de Socrate — mais parfaitement distribuée et bâtie à mi-côte au milieu d'un assez grand terrain, converti partie en cour intérieure, partie en jardin d'agrément, avec kiosque et allées ombreuses. A l'un des angles, un rucher ; à l'angle opposé, un vivier, qu'alimentait une eau de source retombant en cascade du sein d'un bouquet de bois couronnant le tout. M. Desmurgers, dans l'intervalle de ses consultations et de ses visites, s'occupant volontiers d'apiculture et de pisciculture. La propriété était close d'un mur d'enceinte avec une grille d'entrée, au-dessus de laquelle deux énormes touffes de chèvrefeuille formaient comme un double panache. De là, la vue pouvait s'étendre, d'une part jusqu'aux côtes du Cher, d'autre part jusqu'à Tours, dominée par sa cathédrale de Saint-Gatien, dont les deux tours jumelles se profilaient nettement sur le fond bleu du ciel.

Mais, si petite qu'elle fût, cette maison était ouverte à tous. Les pauvres en connaissaient le chemin. Le voyageur exténué, l'ouvrier sans travail, tous ceux, en un mot, qu'une maladie, une infirmité, mettaient dans l'impossibilité de gagner leur vie y avaient accès, et nul n'en sortait sans une aumône ou sans être réconforté. Aux malades qu'il savait pauvres, M. Desmurgers donnait gratuitement soins et consultations. Il ne demandait d'honoraires qu'aux riches ou à ceux qu'il savait être dans une aisance relative.

Mais là ne se bornait pas ce désir d'obliger, nous dirons plus, cette soif de bienfaisance qui faisait que M. Desmurgers avait la main toujours ouverte. En maintes circonstances il était venu en aide aux nécessiteux, à des personnes momentanément gênées dans leurs affaires. C'est ainsi qu'il avait fait diverses avances à des chefs de maison dont l'industrie ou le commerce se trouvait arrêté par une stagnation d'affaires, à des cultivateurs, des fermiers qui ne pouvaient effectuer leurs paiements par suite de pertes ou de mauvaises récoltes. Et tout cela, notez bien, était prêté de la main à la main, sans intérêts, le plus souvent sans titres ou reconnaissance de la part de l'obligé. A dire vrai aussi, le plus souvent ces avances étaient remboursées au docteur à jour fixé ; mais quelquefois, cependant, le remboursement s'était fait attendre ; quelquefois même il ne s'était pas opéré du tout, soit que l'emprunteur eût quitté le pays, soit qu'il fût devenu insolvable ou à peu près. Le docteur, toujours disposé à accorder du temps à qui en avait ou paraissait en avoir besoin pour se libérer, après quelques réclamations demeurées sans résultat, finissait par n'y plus songer ou par en faire son deuil. Les moyens coercitifs lui répugnaient, et, plutôt que de former une demande judiciaire, il eût préféré ne jamais rentrer dans ses fonds, encore bien que de telles mesures eussent pu amener son débiteur à libération.

M. Desmurgers n'était pas riche pourtant : il tirait des bénéfices de sa profession, son plus clair, sinon son unique revenu. Sa charge de médecin, qui, pour toute nature moins généreuse que la sienne, eût pu devenir la source d'une fortune réelle, lui suffisait à peine, étant donné, son rare désintéressement.

(A suivre.)



Une demande de secours, adressée à l'autorité cantonale, était ainsi conçue :

« Cet infortuné jeune homme est le seul fils d'une veuve morte sans enfants, et fait vivre de son travail son vieux père et ses frères en bas âge, dont il est le seul soutien. »

Après lecture, un secrétaire écrivit en marge : *Il y a évidemment dans cette lettre beaucoup d'exagération.*

L. MONNET.